

## Bâtiments Municipaux - Programme de travaux 2006 - Demandes de subventions

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur** : Suite au vote du budget et après accord avec les différents secteurs et commissions concernés, il est envisagé de réaliser un programme de travaux pour l'année 2006 dans les bâtiments communaux.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et aux engagements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail à l'intérieur des Bâtiments.

Ce programme pourra être complété au cours de l'année 2006 grâce à des financements complémentaires obtenus par indemnités de sinistres attendues.

### PROGRAMME TRAVAUX TRANCHES ANNUELLES

#### A - DOMAINE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

##### 1 - Domaine Administration Générale

Travaux divers dans copropriétés	40 000 €
----------------------------------	----------

##### 2 - Direction des Bâtiments

Fournitures matériel et outillage pour la Direction Bâtiments	37 000 €
---	----------

Mairie - Travaux suite aux demandes de la commission de sécurité	20 000 €
--	----------

Mairie - Locaux des groupes politiques - Remplacement des fenêtres	30 000 €
--	----------

Mairie - Réfection divers bureaux	26 000 €
-----------------------------------	----------

Mairie - Direction Etudes et Travaux - Réfection locaux 3 <sup>ème</sup> étage	65 000 €
--	----------

Hôtel de Ville - Reprise de l'installation de détection incendie	7 000 €
--	---------

Hôtel de Ville - Réfection des anciens locaux avocats au rez-de-chaussée	15 000 €
--	----------

Centre Technique Municipal - Réfection locaux rez-de-chaussée pour le Parc Automobile et le Service Déchets	120 000 €
---	-----------

Cimetière St-Ferjeux - Réfection clôture par chantier d'insertion	45 000 €
---	----------

Casino - Réfection en peinture de la verrière	16 000 €
---	----------

Divers bâtiments - Ravalement de façades	50 000 €
--	----------

Divers bâtiments - Travaux divers de sécurité	179 000 €
---	-----------

<b>TOTAL</b>	<b>650 000 €</b>
--------------	------------------

#### B - DOMAINE ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

Maison de quartier de Planoise Salle Bourgogne - Réfection des peintures intérieures	6 000 €
---	---------

<i>Locaux 19 Rue de L'Amitié</i>	
Restructuration des locaux associatifs	106 000 €
<i>Maison de quartier Montrapon (Epitaphe)</i>	
Aménagement des locaux	13 000 €
<i>Maison de quartier de Montrapon</i>	
Sécurisation de l'accès à la salle tremplin (couloir)	étude
Modification banque d'accueil pour l'installation d'ordinateurs	4 000 €
Aménagement Cyber Base	14 000 €
<i>Maison de Quartier appartement de Fontaine Ecu</i>	
Installation d'un réseau informatique	2 000 €
<i>Maison de Quartier de la Grette locaux HLM</i>	
Rez-de-chaussée réaménagement appartement	8 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>153 000 €</b>

**C - DOMAINE ASSOCIATIF**

Provision pour des travaux divers d'aménagement et de sécurité	44 000 €
<i>Grand Kursaal</i>	
Travaux de sécurité mise en place d'un SSI	50 000 €
Travaux d'amélioration de la sécurité	47 500 €
Acquisition nacelle élévatrice pour l'accès au grill	11 000 €
Acquisition nacelle élévatrice pour accès handicapés	15 000 €
<i>Petit Kursaal</i>	
Travaux d'amélioration de la sécurité	8 000 €
Remplacement ou modification des fauteuils	6 000 €
<i>Centre Associatif Pierre Mendès France</i>	
Réfection de quatre bureaux	6 000 €
<i>Hangar Trépillot</i>	
Mise en place de cloisons grillagées pour le stockage de matériaux de diverses associations	15 000 €
<i>Salle CCPPO Rue Gounod</i>	
Aménagement locaux pour accueil de l'association	4 500 €
<i>Ancienne Ecole des Quatre Vents</i>	
Cellule Prévention - Pose de stores	1 000 €
<i>Galerie Ancienne Poste</i>	
Mise en place d'une enseigne	1 000 €
<i>Centre 1901</i>	
Réfection du logement de fonction	6 000 €
<i>Atelier Musical Ancienne Grette</i>	
Réfection en peinture des locaux	3 000 €

<i>Salle Malcombe</i>	
Mise en conformité du désenfumage	10 000 €
Réfection du circuit électrique et renforcement de l'installation	2 000 €
 <i>Ecole Helvétie</i>	
Démolition de l'ancien local poterie (côté rue Delavelle)	6 000 €
 <i>Locaux associatifs rue de Cologne</i>	
Aménagement de locaux pour le CEMA	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>239 000 €</b>

**D - DOMAINE CULTUEL**

<i>Basilique Saint-Ferjeux</i>	
Réfection de la couverture de la nef principale (première tranche)	80 000 €
 <i>Église Chaprais</i>	
Réfection en peinture du hall et des portes	15 000 €
 <i>Église Saint-Pierre</i>	
Aménagement pour accessibilité des handicapés	Etude
<b>TOTAL</b>	<b>95 000 €</b>

**E - DOMAINE CULTUREL**

Travaux divers de sécurité	45 000 €
 <i>Bibliothèque de Conservation rue de la Bibliothèque</i>	
Réfection de la couverture (deuxième tranche)	100 000 €
 <i>Centre Pierre Bayle</i>	
Aménagement des bureaux DAC y compris mobilier et signalétique (deuxième tranche)	315 000 €
 <i>Ecole Beaux-Arts</i>	
Remplacement des sièges de l'auditorium	20 000 €
Installation de portes automatiques	10 000 €
Réfection des façades extérieures (3 <sup>ème</sup> tranche)	100 000 €
Remplacement des appareils d'éclairage des salles de cours	50 000 €
 <i>Bureau Musée des Beaux-Arts</i>	
Réaménagement des sanitaires	10 000 €
 <i>Citadelle</i>	
Rénovation de la serre insectarium (remplacement éléments bois)	10 000 €
Musée de la Résistance - Remplacement revêtement de sol en moquette	16 000 €
 <i>Théâtre Municipal</i>	
Mise en place d'un système anti pigeon	5 000 €
Théâtre - Remplacement de la porte automatique entrée bureau	4 000 €
Réfection chemin d'accès aux équipements techniques	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>695 000 €</b>

**F - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT***1 - Travaux de sécurité*

Travaux sécurité : divers bâtiments	45 000 €
Branchements informatiques en complément de la mise en place d'ordinateurs	10 000 €

*2 - Travaux de couverture*

École Rosemont - Réfection de l'étanchéité du restaurant	40 000 €
École Dürer - Réfection de la couverture (1 <sup>ère</sup> tranche)	100 000 €
École Tristan Bernard - Réparation de la couverture en bacs acier	7 000 €
Maternelle Charles Fourier - Réfection de l'étanchéité	38 000 €
Maternelle Artois - Réfection de l'étanchéité	80 000 €
Primaire Grette - Réfection de l'étanchéité des terrasses	18 000 €

*3 - Remplacement menuiseries*

GS Dürer - Remplacement des menuiseries (1 <sup>ère</sup> tranche)	100 000 €
Maternelle Bourgogne - Remplacement de quatre portes	8 000 €

*4 - Réfection sanitaires*

Ecole Butte 2 - Réfection des sanitaires	43 000 €
Primaire Champagne - Réfection de sanitaires y compris réseau d'assainissement	6 000 €

*5 - Réfection clôtures*

Maternelle Picardie - Réfection clôture	15 000 €
Maternelle et primaire Herriot - Remplacement clôture	12 000 €

*6 - Réfection façades*

Ecole des Chaprais - Bâtiment rue de Belfort	50 000 €
--	----------

*7 - Autres travaux du propriétaire*

Diverses écoles réfection des branchements plomb en lien avec le Service des Eaux	5 000 €
---	---------

*8 - Réfection peintures intérieures, faux-plafonds, sols, électricité*

Logements de fonction - Réfection deux appartements à Bregille	100 000 €
GS PM Curie - Réfection du logement de fonction	6 000 €
GS Chaprais - Réfection complète des locaux (bâtiment rue de Belfort)	80 000 €
Maternelle Duchaillet - Réfection des salles	75 000 €

Maternelle Lamartine - Réfection des peintures intérieures	10 000 €
GS Helvétie - Réfection des peintures intérieures (un niveau)	85 000 €
École Rosemont ancien bâtiment - Réfection des peintures aile Ouest	régie
Maternelle Camus - Remplacement du faux-plafond de la salle de jeux	10 000 €
Primaire Viotte - Réfection peinture (3 <sup>ème</sup> tranche)	30 000 €
GS Herriot - Réfection en peintures (2 <sup>ème</sup> tranche)	210 000 €
Maternelle Curie - Réfection en peintures	67 000 €
<i>9 - Travaux divers</i>	
École Jean Macé - Réfection de l'éclairage extérieur	5 000 €
Diverses écoles - Création de locaux poubelle	30 000 €
Maternelle Champagne - Construction local rangement extérieur pour vélos	8 000 €
Maternelle Bouloche - Aménagement de la cuisine	12 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 305 000 €</b>
<b>G - DOMAINE MONUMENTS HISTORIQUES</b>	
Citadelle - Divers travaux du propriétaire	65 000 €
Quai Vauban - Etude préalable pour réfection dans la brèche des remparts	30 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>95 000 €</b>
<b>H - DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL</b>	
Travaux divers	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>
<b>I - DOMAINE PETITE ENFANCE</b>	
Ensemble des bâtiments - Divers travaux de sécurité	11 000 €
<i>Crèche Battant Chemin de ronde du Fort Griffon</i>	
Réfection des locaux avec prise en compte de l'acoustique	13 000 €
Pose de trois volets motorisés sur velux	4 000 €
Création d'un local de rangement pour les jeux	8 000 €
<i>Crèche Mégevand 7 rue Mégevand</i>	
Ravalement de la façade	8 000 €
<i>Crèche Montrapon 7 Chemin de l'Épitaphe</i>	
Création d'un local de rangement pour les jeux	8 000 €
<i>Crèche Orchamps 16 rue Gounot</i>	
Mise en place d'une isolation phonique	3 000 €

<i>Crèche Dürer 2 rue Dürer</i>	
Salle de jeux des «grands» et création local de rangement	30 000 €
Remplacement de 2 stores extérieurs motorisés	7 000 €
 <i>Crèche Époisses 5 rue Bourgogne</i>	
Réfection du bureau et du dortoir et de la salle de motricité	12 000 €
Rénovation du service des bébés et moyens (1 <sup>ère</sup> tranche)	23 000 €
Remplacement de 2 ensembles vitrés	5 000 €
 <i>Crèche St-Ferjeux 31 bis rue Brulard</i>	
Création d'un local de rangement pour les jeux	8 000 €
Réfection cuisine	12 000 €
 <b>TOTAL</b>	<b>152 000 €</b>

**J - DOMAINE SPORTIF**

Ensembles sportifs - Travaux divers de sécurité	18 000 €
 <i>Piscine Chalezeule</i>	
Réfection carrelage	5 000 €
 <i>Piscine Mallarmé</i>	
Travaux pour installation d'une centrale de traitement d'air	180 000 €
Ravalement de la façade avant	25 000 €
Ouverture porte accès à l'ancien logement	5 000 €
Mise en place d'un sas pour l'entrée des scolaires	5 000 €
 <i>Gymnase Saint-Claude</i>	
Remplacement du bardage translucide	30 000 €
 <i>Locaux PSB</i>	
Réfection de cloisons dans les vestiaires foot et tennis	4 000 €
 <i>Complexe sportif des Orchamps</i>	
Remplacement du filet de protection du bardage translucide	4 000 €
Réfection de la cloison intérieure en brique	9 000 €
 <i>Gymnase Châteaufarine</i>	
Pose d'un rideau séparateur à déplacement vertical	15 000 €
Remplacement bardage par polycarbonate (façade Nord)	9 500 €
 <i>Complexe Sportif de la Malcombe</i>	
<i>Bâtiment Gymnase</i>	
Déplacement de la porte «issue de secours» du local escalade	5 000 €
<i>Bâtiment Vestiaires</i>	
Réfection étanchéité (travaux en liaison avec DME)	25 000 €
Remplacement des menuiseries extérieures	55 000 €
Création d'un podium extérieur permanent	8 000 €
 <i>Complexe Sportif Léo Lagrange</i>	
<i>Tribune Sud</i>	
Pose de stores au-dessus buvette et mise en place d'une protection en partie haute	6 000 €
<i>Stade d'Athlétisme Annexe 3</i>	
Création d'un petit local de stockage (1 <sup>ère</sup> tranche)	15 000 €
Remplacement des câbles du chrono	3 500 €

<i>Complexe Sportif de Montrapon</i>	
Gymnase Brossolette - Réfection du sous bassement dans le gymnase	3 000 €
<i>Gymnase Jean Zay</i>	
Réfection sol	62 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>492 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 886 000 €</b>

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer les consultations et appels d'offres, le (ou les) ordre(s) permettant l'exécution complète de celles-ci, dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 2006 et suivantes étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,
- solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout partenaire susceptible de participer aux opérations de programme de travaux 2006, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,
- inscrire le montant de ces subventions au budget de l'exercice courant par décisions modificatives dès réception des notifications attributives en recettes sur les imputations correspondantes.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 mars 2006.*